



Macon, mercredi 25 mai 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02818

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Avis de recherche (A la demande de la gendarmerie)**Réduire la vitesse (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 25/05/2022 à 17:15

o Saône

entre les pk 63.000 et pk 64.000 - Toute la largeur de la voie

Extrême vigilance (tous les usagers - Défini par usagers...)

- à partir du 25/05/2022 à 17:15

o Saône

entre les pk 63.000 et pk 64.000 - Toute la largeur de la voie

Eviter les remous (tous les usagers - Défini par usagers...)

- à partir du 25/05/2022 à 17:15

o Saône

entre les pk 63.000 et pk 64.000 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

A la demande de la gendarmerie, d'importants moyens nautiques et terrestres sont mis en place sur la Saône, entre le PK 63.000 et le PK 64.000. Une voiture est tombée à l'eau vers le pont de Thoisse, et des recherches sont engagées pour rechercher d'éventuels passagers. Les usagers de la voie d'eau sont priés de faire preuve d'une extrême vigilance, de ne pas interférer avec les moyens de secours, et de se conformer aux ordres qui pourraient leur être donnés.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Par délégation

Signé

Serge SAHUC